



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 25.01.2022

Numéro de publication: HR02-1005389459

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Relax and Sleep GmbH, Zug, nouveau Martigny

Relax and Sleep GmbH
Rue du Léman 12
1920 Martigny

Jusqu'ici
Bahnhofstrasse 28
6300 Zug

Relax and Sleep GmbH, précédemment à Zug, CHE-112.646.020, société à responsabilité limitée (No. FOSC 240 du 09.12.2020, Publ. 1005043115). Modification des statuts: 30.12.2021. Nouveau siège: Martigny. Nouvelle adresse: Rue du Léman 12, 1920 Martigny. Nouveau but: La société a pour but la gestion d'entreprises de restauration et la fourniture de prestations de service en tous genres dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, notamment la planification et l'organisation d'événements en tous genres tels que des concerts et des congrès. Elle peut en outre faire le commerce de marchandises de toutes sortes. La société peut en outre participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ainsi que conclure toutes les affaires et tous les contrats qui sont de nature à promouvoir son but ou qui ont un rapport direct ou indirect avec celui-ci. Elle peut en outre créer des succursales en Suisse et à l'étranger; construire, acquérir, vendre, gérer et financer des biens immobiliers ainsi qu'acquérir, gérer et vendre des droits sur des biens matériels et des titres en Suisse et à l'étranger. Nouvel organe de publication: FOSC. Communications: Les communications aux associés se font par avis écrit, qui peut être envoyé par courrier postal, par fax ou par courriel. Selon déclaration du 10.06.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte [précédemment: Gemäss Erklärung der Geschäftsführung vom 10.06.2009 untersteht die Gesellschaft keiner ordentlichen Revision und verzichtet auf eine eingeschränkte Revision]. Par décision du 22.02.2019, le président de la IIe section de recours de la Cour supérieure du canton de Zoug a accordé l'effet suspensif au recours formé contre l'ouverture de la faillite. [précédemment: Der Abteilungspräsident der II. Beschwerdeabteilung des Obergerichts des Kantons Zug hat mit Entscheid vom 22.02.2019 der gegen die Konkurseröffnung erhobenen Beschwerde aufschiebende Wirkung zuerkannt]. Par admission du recours par décision du 19.03.2019, la IIe section de recours de la Cour supérieure du canton de Zoug a annulé le chiffre 1 de la décision

du juge unique auprès du Tribunal cantonal de Zoug du 05.02.2019 et a rejeté la demande de faillite. [précédemment: In Gutheissung der Beschwerde hat die II. Beschwerdeabteilung des Obergerichtes des Kantons Zug mit Entscheid vom 19.03.2019 die Ziff. 1 des Entscheids des Einzelrichters beim Kantonsgericht Zug vom 05.02.2019 aufgehoben und das Konkursbegehren abgewiesen.]. Inscription ou modification de personne(s): Stadelmane, Karina, citoyenne lettone, à Luzern, associée et gérante, avec signature individuelle, pour 20 parts sociales de CHF 1'000.00. Les inscriptions du registre du commerce ont été traduites et apparaissent dorénavant en français.

Registre journalier no 179 du 20.01.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 240, Date: 09.12.2020

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais